**CHARTE POUR UNE ECO-CAMPAGNE 2018  
RESPECTUEUSE DE L’ENVIRONNEMENT ET DES IXELLOIS.E.S**Déposée par Audrey Lhoest, cheffe de groupe Ecolo-Groen

La prochaine échéance électorale est communale et est prévue le 14 octobre 2018.

La démocratie exige que les citoyennes et les citoyens soient bien informés et en mesure de faire un choix en toute connaissance de cause le jour des élections politiques.

Que les partis politiques veuillent informer les Ixellois est important et légitime.

Mais cela doit se faire en respectant le plus possible les citoyens, notre environnement, et notre patrimoine architectural.

C’est la raison pour laquelle les chef.fe.s de groupe des partis XXXXX ont scellé un accord, sous la forme d’une Charte.

Cette Charte concerne la campagne électorale communale 2018 des différents partis signataires ainsi que les campagnes individuelles de tous les candidats des listes concernées.

L’accord s'applique durant la période du 1er septembre 2018 au 14 octobre inclus.

Ainsi, il est décidé :

* Qu’une seule et unique publication par parti politique est autorisée dans les boîtes aux lettres au-delà du 1er septembre 2018 et jusqu’au 14 octobre inclus (par publication, on entend aussi, bien entendu, tract individuel);
* Que les publications des soussigné.e.s seront mises dans une enveloppe commune, livrée par Bpost aux Ixellois le 1er octobre 2018 (les coûts seront partagés sur la base du poids) ;
* Qu’il ne pourra plus y avoir de panneaux électoraux ou de publicités électorales (de parti ou individuelle) dans les jardins ou sur les façades privées.

Pour accord,  
  
XXXXXXXXXX